



Redevances impayées dans un foyer d'hébergement

Par **BIARNES**, le **03/03/2010** à **11:14**

Bonjour,

Je voudrais savoir si quand un résident n'a pas payer ses redevances depuis plusieurs mois on a la possibilité de l'expulser en suivant les mêmes procédures qu'un locataire du privé.

Merci.

lamarque